

# *Les premières cisterciennes*

## *Tart en ville*

*(suite)*

Ces monastères ne vont plus être en milieu rural mais au cœur des villes naguère investies par les ordres franciscain et dominicain, et où soufflent de nouveaux courants spirituels. Par le biais des directeurs, ces courants vont pénétrer dans les monastères. Le retour au respect de la Règle prouve que ces maisons choisissent l'esprit de saint Benoît, mais ces transferts s'accompagnent aussi d'un passage à la juridiction de l'évêque et à l'élection triennale de l'abbesse.

Car ces réformatrices, exacerbées par leur exigence de perfection, se plaignent de l'incompétence de leurs directeurs spirituels, plaintes réitérées comme le fait mère Angélique Arnaud qui réforme de 1618 à 1623 l'abbaye de Maubuisson. Nicolas Boucherat lui avoue alors qu'il souhaite effectivement se débarrasser des monastères de femmes, car il ne peut leur procurer de bons directeurs spirituels. L'arrivée de Pierre Nivelles, en 1625, comme abbé de Cîteaux, réactive cette volonté d'autonomie : puisqu'il est défavorable à la réforme, le seul moyen d'en assurer la survie est bien de se séparer de Cîteaux.

En 1626, cette séparation est consommée et, dès les premiers chapitres des Constitutions, la nouvelle dépendance est clairement énoncée : « *Les Religieuses seront sous l'autorité de l'évêque diocésain, conformément aux Brefs de sa Sainteté, et lui rendront obéissance en tout ce qu'il commandera pour (f° 2) l'exacte observance de la sainte Règle et des présentes Constitutions* ». Pourtant la paternité de Cîteaux est explicite sur la page de titre : « *Constitutions du monastère de Notre-Dame de Tart de l'étroite observance... première maison des Filles de l'Ordre de Cîteaux* ».

À cette exemption de la juridiction de Cîteaux, s'ajoute l'élection triennale de l'abbesse. En effet, pour assurer définitivement le succès de la réforme, la communauté doit élire tous les trois ans son abbesse ; ce qui lui est accordé en 1629.

Outre ces aspects juridiques, la réforme est avant tout conversion des cœurs.

Dès 1623, mère Jeanne de Saint-Joseph a montré l'exemple, et son biographe, Édme Bourrée, évoquant les airs hautains et les manières mondaines de ces dames, rappelle l'énergie investie par la réformatrice pour faire évoluer les habitudes ; elle « *s'appliqua beaucoup à faire perdre cet esprit de hauteur et de fierté qu'on avait apporté de Tart* » car elle était bien consciente « *qu'il était fort important, surtout dans les commencements de la réforme, de bien prendre l'esprit de Religion ; que, quand une maison était une fois bien formée, elle s'en sentait longtemps ; au lieu que si elle n'entrait pas d'abord dans cet esprit de régularité, il était comme impossible de le prendre dans la suite* ».

Monseigneur Zamet lui prodigue aussi des conseils : « *Je vous conseille d'avoir soin de vos novices ; prenez garde qu'elles reçoivent vos maximes et que leur esprit ne se rende susceptible d'autre chose : nourrissez-les à porter avec force et noblement les mortifications de l'esprit. Ne leur souffrez point les faiblesses des filles ; montrez-leur ce que*

*demandent la grâce et la perfection religieuse... Il importe qu'elles soient conduites par la raison, et dans une soumission et grand respect envers les sœurs ; qu'elles soient modestes et civiles, mais sans affectation ni curiosité, que leur esprit soit simple comme celui des enfants qui ne peuvent rien déguiser et sont toujours véritables ; faites qu'elles aiment cette vérité par-dessus toutes choses, et que, pour la conserver, elles ne craignent ni mépris, ni mortification... ».*

Depuis 1625, Monseigneur Zamet est aussi « directeur » de Port-Royal des Champs ; il souhaite unir les deux monastères en sorte que : *« Comme la Réforme et la triennalité étaient en toutes deux, elles vécussent de la même manière et dans la pratique des mêmes Constitutions, qu'elles pussent prendre des supérieures dans les Maisons l'une de l'autre »*. Mère Agnès de Saint- Paul, sœur de la mère Angélique Arnaud, arrive donc à Dijon en novembre 1629 et mère Jeanne de Saint-Joseph part en janvier 1630 et devient prieure de Port-Royal.

Une des raisons de cette union est le projet d'un Institut du Saint-Sacrement. Or l'abbesse de Port-Royal, soucieuse d'être secondée, propose d'y transférer, en plus de trois religieuses, sa prieure, mère Jeanne de Saint-Joseph. Mais un prélat, opposé à Monseigneur Zamet, s'entend avec l'archevêque de Paris pour l'écartier.

Mère Jeanne de Saint-Joseph rentre alors à Dijon le 8 septembre 1635 pour retrouver sa communauté qui, l'année suivante, sombre dans un grand dénuement car le temporel de l'abbaye est ravagé par l'armée de Galas. Mais mère Jeanne de Saint-Joseph *« espère que la pauvreté rétablira parmi nous l'esprit de Religion que l'abondance y avait éteint »*. Ainsi, pendant huit ans, la maison ne vit que d'artisanat de paille : chapelets, tableaux, boîtes, cassettes sont vendues de par la ville ; on dit alors que les *« Bernardines vivent de paille »*.

Si la réforme doit mettre en résonance idéal de vie et pratiques au quotidien, encore faut-il écrire un règlement, des Constitutions, qui cadre la vie de ces communautés. Cette écriture revient à ces réformatrices, alors soulagées des épreuves de la délocalisation. Ces textes témoignent donc d'une maturité et ne sont nullement l'œuvre de la première génération. Pour Tart, trente-deux années séparent l'arrivée de mère Jeanne de Saint-Joseph de la première version des Constitutions (1650). La réforme est désormais passée dans les mœurs. Écrits par des moniales et pour des moniales, ces textes révèlent aussi l'opiniâtreté de ces femmes, pétries d'exigences spirituelles, à inscrire dans la durée une expérience de conversion.

Élue à nouveau abbesse en 1646, mère Jeanne de Saint-Joseph « *crut qu'il était temps de mettre la dernière main à son ouvrage et affermir le bien qu'elle avait établi dans sa communauté, par des Constitutions qui fissent observer à l'avenir toutes les choses qu'elle y faisait pratiquer, et qu'elle pratiquait elle-même depuis plus de trente ans* ». Elle y travaille avec Monseigneur Zamet qui les approuve en 1650.

Mais à l'usage, les moniales constatent que ce texte « *ne renfermait pas assez exactement tout ce qui se pratique parmi elles* », aussi supplient-elles leur chapelain, Pierre Magnien, de le revoir. De nouvelles Constitutions sont publiées en 1695. En trente-cinq chapitres, l'auteur décrit les règles et devoirs de cette communauté qui compte alors dix-huit moniales, deux novices et quatre converses. Il fixe minutieusement l'organisation de la maison, définit le rôle et la charge des officières et rappelle dans quel esprit se fait toute chose en se référant constamment à la Règle.

On y apprend aussi que le monastère reçoit des petites filles pour y être instruites en la crainte et l'amour de Dieu jusqu'à l'âge de quinze ans. Elles disposent d'un appartement avec une maîtresse

pour les instruire en la vertu, et des aides pour les servir, leur apprendre à lire, écrire et travailler le linge. Des maîtres extérieurs peuvent parfaire cette éducation : la leçon se fait alors aux grilles du parloir en présence d'une religieuse. Les sœurs qui s'occupent des enfants doivent y porter une grande affection mais avec détachement afin de ne pas perdre l'esprit de recueillement. Bonne éducatrice, l'ancienne pensionnaire de Tart, Jeanne de Poulans « *leur fit des règlements pour leur conduite, leur dressa un exercice pour la messe et des prières plus courtes mais ardentes et pénétrantes* ».

Ce texte n'est pas considéré uniquement comme un règlement mais aussi comme un livre de piété. Sa méditation doit s'accompagner de celle de la Règle et plus particulièrement du quatrième chapitre où sont énoncés les instruments des bonnes œuvres : « *Renoncer à soi-même pour suivre le Christ* ». Ce livre est remis à la professe comme symbole de sa nouvelle vie. Partie intégrante de sa formation continue, sa lecture alimente sa réflexion. Mère Jeanne de Saint-Joseph ne souhaite qu'une chose pour ses filles : « *qu'on prit bien l'esprit de la Règle et des Constitutions et rien de plus* ».

## *Un nouveau monastère*

N'ayant pas de logis à Dijon, elles sont accueillies par les visitandines. Monseigneur Zamet achète alors le grand jardin des apothicaires, qui leur permettra d'avoir un verger et un potager, et cinq terrains attenants. De 1666 à 1672, six terrains sont encore acquis et l'enclos s'étend jusqu'au rempart de la ville. Enfin, en 1687, le terrain qui surplombe le jardin est acquis afin que les religieuses ne soient pas observées quand elles se promènent à l'ombre des tilleuls.

Dès 1679 commence la construction du cloître qui se compose seulement, dans un premier temps, de deux corps de logis en équerre s'élevant sur trois niveaux. Au rez-de-chaussée, se succèdent l'infirmierie, la salle de communauté et le réfectoire. Cette salle est meublée de huit tables de chêne, de douze bancs et d'une chaire d'où se fait la lecture. Le réfectoire communique avec l'avant-cuisine où une volée d'escaliers descend aux caves voûtées où sont resserrés fruits et légumes, et aussi le vin dont les meilleurs crus sont vendus. En 1790, la cave contient surtout du vin de Morey : dix pièces de l'année 1785, neuf pièces et une feuille de l'année 1788, et huit pièces de l'année 1789. La cuisine, voûtée, s'ouvre sur la basse-cour, et l'eau du puits est tirée par la fenêtre ; ce puits alimente aussi le lavoir. Outre la grande cheminée et le four à pâtisserie, on y trouve en 1793 un potager à cinq trous, deux pierres d'évier, deux placards et un fourneau.

Les converses vaquent, en silence, à la préparation des repas, surveillées par la cellérierie dont l'office jouxte la cuisine. Puis, sur le palier, une porte ouvre sur la basse-cour et un escalier descend à la buanderie. Là, une cheminée permet de chauffer l'eau nécessaire au coulage de la lessive.

Au nord de ces deux corps de logis, l'emplacement réservé à l'église est finalement occupé par un troisième, sans sous-sol. Au centre, une porte surmontée d'un fronton ouvre sur la salle du chapitre où se réunit chaque vendredi la communauté. De part et d'autre, le parloir de la communauté ouvre sur le préau et le jardin, et l'avant-choeur sert de chapelle avant la construction de l'église (1699-1708). Pour l'office de nuit, l'accès est facilité par un escalier qui dessert l'étage où il y a aussi une chapelle dite des Saintes-Reliques. A-t-elle été aménagée pour accueillir les reliques de sainte Théodore envoyées par le pape en 1659 ?

À l'étage, quarante cellules s'ordonnent de part et d'autre d'un couloir pavé, éclairé par des oculi et, aux extrémités, par une baie en plein cintre. Chaque cellule est munie d'une fenêtre, d'un petit placard et d'un plancher en sapin. On y trouve « *une petite table de bois, une chaise de natte, trois ais [planches] sur des tréteaux, une paillasse, un chevet de paille, un oreiller de plumes, un bénitier de terre, un crucifix de bois, quelques images de dévotion en papier* ». En semaine, « *les sœurs, inoccupées en communauté, peuvent y faire des travaux manuels ou des lectures* ». Les dimanches et fêtes, elles s'y retirent pour lire, faire oraison ou transcrire quelques « *papiers de dévotion* ».

La salle des archives se situe à l'angle des deux corps de logis. Édme Bourrée rappelle les difficultés rencontrées pour récupérer les titres du monastère après le départ des moniales de Tart. Précieux, ils sont conservés dans des placards fermant à clé ; au mur, une carte montre leurs propriétés forestières. La bibliothèque se situe dans la galerie qui ferme le quadrilatère.

Entre 1689 et 1692, l'enclos s'agrandit pour construire l'église, et le chantier de la maison du chapelain commence. L'architecte de l'église est un frère de l'Oratoire, Louis Trestournel, qui propose, en 1699, une église en rotonde. Quatre chapelles viennent contrebuter la base de l'édifice et donnent assise aux tribunes auxquelles on accède par deux escaliers. Au-dessus de cet étage, une robuste corniche s'appuie aux huit chapiteaux à feuilles d'acanthé et soutient un tambour, percé de douze fenêtres, qui supporte la coupole alors couverte de tuiles.

La façade de l'église est rythmée de quatre pilastres couronnés de chapiteaux à feuilles d'acanthé flanquant l'édifice qui s'ouvre par un portail. Il est encadré de colonnes doriques supportant un fronton où plane la colombe du Saint-Esprit. Consacrée en 1710, l'église est dédiée à l'Assomption de la Vierge et au fondateur de la commu-

nauté : Étienne Harding. Dès 1708, la dépouille de mère Jeanne de Saint-Joseph y est transférée. Le caveau des abbesses est sous la chapelle du Saint-Sacrement, celui des professes et des novices sous le chœur des religieuses.

Cet édifice audacieux soucie l'entrepreneur Pierre Lambert qui juge la coupole trop lourde pour ce tambour ajouré par ces larges baies vitrées, aussi adosse-t-il à l'est, en 1700, un bâtiment de trois étages desservis par un escalier central surmonté d'un clocheton. Au rez-de-chaussée, la sacristie des religieuses se prolonge hors clôture par la chambre du prédicateur.

Entre le chœur des religieuses et la rue des Craies, un terrain, dégagé par la démolition d'édicules vétustes, permet la dernière construction de cet ensemble : la maison des sœurs tourières (1767). Elle est la jonction entre le monde des moniales et celui des séculiers que matérialisent deux cages d'escalier. L'espace se partage entre parloirs et logement des tourières. Celles-ci procurent le nécessaire à la communauté, reçoivent lettres, messages et présents, enfin accueillent les visiteurs. La tourière prie, lit, écrit, fait des ouvrages dans la chambre du tour comme si elle était dans sa cellule. Elle est assistée par une seconde tourière et des tourières du dehors qui, après vingt ans de bons et loyaux services, se considèrent comme engagées par la communauté.

Lieu de silence et de méditation, le préau est planté de pommiers taillés en boule et de parterres bordés de buis. Grenadiers, lauriers roses et orangers bénéficient de la réverbération de ce quadrilatère de pierre qui possède en son centre un puits d'eau vive. « Si tu savais le don de Dieu... » (Jean 4, 10).

Les Bernardines restent dans le monastère jusqu'en 1792. Puis, au XIX<sup>e</sup> siècle, les bâtiments sont affectés à un hospice. À partir de 1975, l'église est restaurée pour installer un Musée d'art sacré. En